

Conditions d'utilisation du logo eduQua

Les institutions de formation continue certifiées eduQua ont le droit d'utiliser à des fins commerciales, pendant la période de validité du certificat, le logo eduQua en se conformant aux dispositions suivantes :

1. UTILISATION

Le logo eduQua doit être utilisé de manière à éviter tout malentendu concernant le sens ou le champ d'application de la certification eduQua pour permettre une communication transparente.

eduQua est le label de qualité suisse pour les institutions de formation. Il est décerné à des institutions qui respectent les principes et exigences d'eduQua. Il ne constitue pas une accréditation, une reconnaissance ou une validation officielle de l'institution ou de diplômes ou titres. Le certificat eduQua est valable pour l'institution ou le domaine certifié. Il ne doit pas être utilisé pour labelliser des offres de formation. La reproduction du logo eduQua sur les diplômes, certificats, attestations de participation ou autres documents similaires est également interdite.

2. PRINCIPES D'UTILISATION

- Le logo eduQua est la propriété de la Fédération Suisse pour la formation continue (FSEA). Il est protégé par une marque déposée sous le n° 477636.
- Le logo eduQua ne peut pas être utilisé par des tiers (partenaires) ou successeurs, ou ne peut l'être qu'avec l'autorisation de l'instance de certification.
- Il faut en outre respecter le règlement de l'instance de certification pour l'utilisation du certificat et/ou de la marque de certification.
- Le secrétariat eduQua contrôle le respect des directives d'utilisation.

3. REPRÉSENTATION

- Le logo ne doit pas être utilisé en dehors du contexte de certification ni associé à d'autres logos en dehors de celui-ci.
- Il est interdit de modifier le contenu et le graphisme du logo eduQua. Il ne doit être affiché que sous la forme ci-dessous.
- Le logo peut être utilisé en couleur (bleu/gris) ou en niveaux de gris, avec ou sans pied de page.
- Aucun ajout ne doit être apporté au logo.

- La taille de la zone de protection autour du logo ne doit pas être diminuée et doit toujours être respectée. Dans l'illustration suivante, l'espace protégé est marqué d'un cadre magenta.



- Le logo peut être mis à l'échelle tant qu'il reste lisible, mais les doivent pas être modifiées.
- Mis en lien dans des médias électroniques, le lien doit renvoyer au site [eduQua](https://www.eduqua.ch)
- Seule l'utilisation des fichiers graphiques originaux que l'on peut se procurer au secrétariat eduQua est autorisée

4. PERTE DU DROIT D'UTILISER LE LOGO EDUQUA

Le droit d'utiliser le logo s'éteint à l'expiration de la validité du certificat eduQua, en cas de suspension ou de retrait par l'instance de certification ou d'infraction aux présentes dispositions, ce qui constituerait une violation du droit d'auteur.

Si la certification eduQua n'est plus valide, les mentions et le logo doivent être supprimés immédiatement ou au plus tard dans les 30 jours dans les médias électroniques et dans les 3 mois dans les médias imprimés. Les supports (brochures, etc.) dans lesquels le logo a été utilisé ne peuvent plus être utilisés ni distribués.

Le for est à Zurich.

Secrétariat eduQua, 1ère édition décembre 2021

Version révisée, novembre 2023